

Françoise ROCHE
Thierry DRUAIS
Secrétaires généraux

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@orange.fr / gc.rocche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

Un bon à rien

Le **BO** du 4 février 2021 vient de publier les dates de demande de mutation pour les titulaires CPIF (certification pédagogique ingénierie de formation) : les postes vacants sont donnés au 4 février 2021 et la date de demande est fixée au plus tard au ... 5 février de la même année !

Le même **BO** donne la liste des postes vacants pour la France entière : 2 postes ! Or la politique de contractualisation préconisée à BLANQUER est appliquée depuis longtemps à la MLDS qui sur 800 postes en compte plus de la moitié en contrats. Certes, un certain nombre d'entre eux sont des CDI ; mais les autres ? Les rectorats, enclins au « localisme » préfèrent les passer sous silence et ainsi ôter des postes vacants bons à pourvoir : et tant pis pour les titulaires qui veulent muter ! Est-ce ainsi qu'il est procédé pour les postes vacants en maths ou en d'anglais ? Il est vrai que dans ces manières l'inspection tient les rênes.

Autre anomalie, ou bévue, ou bêtise ... Le **BO** prévoit que le titulaire CPIF qui souhaite muter doit obtenir une autorisation préalable de son recteur et une finale du recteur de l'académie souhaitée. Les enseignants-coordonateurs titulaires de la CPIF sont des PLP et des certifiés ayant réussi les concours : pourquoi sont-ils soumis à une procédure qui n'est pas appliquée en lettres ou en SVT ? Leur arrêt de nomination et d'affectation est signé par le ministre et non par un quelconque recteur.

Depuis que l'intersyndicale a enfin obtenu l'ouverture d'un mouvement national pour les titulaires CPIF, toutes les entraves sont bonnes pour le contrarier. Et le ministre laisse faire ses recteurs comme des chefaillons locaux imbus de pouvoirs usurpés.

Un bon à rien, ce ministre !

Le SNCA e.i.L. Convergence rappelle ses revendications pour les personnels de la MLDS :

- Des concours CPIF ouverts chaque année,
- L'agrégation CPIF,
- Davantage de recrutements de titulaires,
- La disparition des contrats précaires pour la majorité des enseignants-coordonateurs,
- Une inspection générale comme pour tous les autres titulaires,
- Un service rectoral propre à la MLDS.

Capitalimus delendus est.